

DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

Commune de LAPALUD

Arrondissement
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE
DES

Délibérations du conseil municipal

N° 034-2023

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire,

Etaient présents : FLAUGERE Hervé, SOUVETON Anne-Marie, GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, AIOSA Fabrice, SAUVADE Sandrine, MOREL Stéphane, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, SBABTI Samira, CARPENTRAS Henri,.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

KERBRAT Isabelle ayant donné procuration à SAUVADE Sandrine
PARET Frank ayant donné procuration à BONIFACY Sylvie
ZENDRINI Mercedes ayant donné procuration à CONTESSOTTO Sophie

Absents excusés : FRAISSE Alexandrine, SOLEILHAC Aline, DEFFES Jean-Marc

OBJET : Vote du Budget Primitif de la Commune de Lapalud – Année 2023

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc GUARINOS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le débat d'orientation budgétaire en date du 20 mars 2023,

CONSIDÉRANT que le budget de la commune est élaboré selon l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDÉRANT que la commune de Lapalud se situe dans la tranche des communes de 3500 à 10 000 habitants, le budget est voté par nature, croisé d'une présentation fonctionnelle,

CONSIDÉRANT les taux d'imposition des taxes directes locales 2023

CONSIDÉRANT que le budget de la commune est voté :

- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante d'adopter le budget primitif 2023 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement : **3 062 000,00 €**
- Section d'Investissement : **969 000,00 €**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé,

Après en avoir délibéré,

A la majorité

Par 20 voix pour, 04 voix contre (GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, CARPENTRAS Henri, SBABTI Samira) et 00 abstention.

-ADOPTÉ le Budget Primitif 2023 de la commune.

Date de convocation : 07 avril 2023

Date d'affichage : 07 avril 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 21

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 03

Nombre de votants : 24

Voix pour : 20

Voix contre : 04

Abstention : 00

Pour extrait conforme

Le Maire,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'M. DE LA PALUD' at the top, 'Vaucluse' at the bottom, and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and a shield. There are two stars on either side of the emblem.

Hervé FLAUGERE

Le Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Robin', written over a diagonal line.

Christophe ROBIN